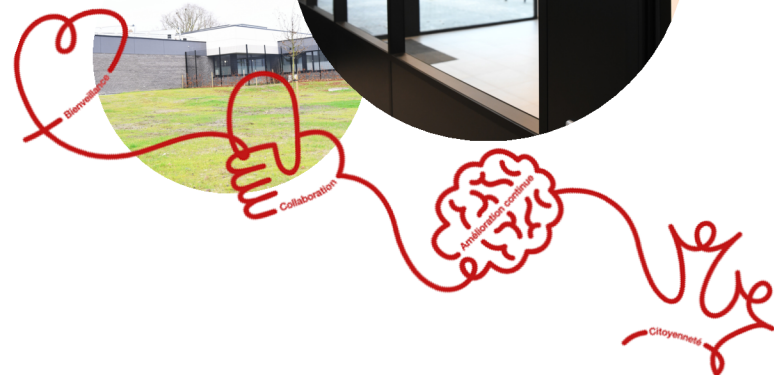


EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'unité fonctionne sur la base d'un travail intégrant la philosophie High Intensive Care, comprenant :

- Médecins psychiatres
- Psychologues
- Infirmiers
- Aides-soignants
- Accompagnateurs en psychiatrie
- Assistants sociaux
- Éducateurs
- Pair aidant
- Kinésithérapeute
- Personnel administratif

Chaque professionnel contribue à l'élaboration d'une évaluation globale, transmise sous forme de rapport synthétique aux instances demandeuses.



HEURES DE VISITE

Le jeudi, le dimanche et jours fériés de 14h30 à 16h30 dans les pièces communes de l'unité (accès aux chambres des patients interdit).

Pour les enfants de moins de 14 ans, les visites s'organisent à l'espace Chênepans de l'hôpital.

CONTACT

 Chemin du Chêne aux Haies, 24
7000 Mons
Bâtiment 77

 065 41 85 13

 www.chpchene.be



— **Unité DALI**
Mesure
d'Observation
Protectrice (MOP)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'unité DALI est une unité spécialisée accueillant des patients dans le cadre d'une Mesure d'Observation Protectrice (MOP). Cette mesure s'inscrit dans un cadre légal spécifique permettant l'hospitalisation d'une personne dans un environnement sécurisé, afin de procéder à une évaluation clinique pluridisciplinaire.

L'unité accueille également des patients inscrits dans un trajet de soin interne. Celle-ci fait partie de l'Intercommunale Gabrielle Passelecq, sur le site du Chêne aux Haies, et fonctionne en collaboration étroite avec les autorités judiciaires et les acteurs du réseau de soins.

OBJECTIFS DE LA MESURE

La MOP a pour finalité de :

- Garantir la protection du patient et de son environnement.
- Permettre une évaluation clinique approfondie en milieu hospitalier.
- Contribuer à l'orientation médico-sociale, judiciaire ou thérapeutique du patient.
- Offrir un temps d'observation sécurisé à visée diagnostique et décisionnelle.

PUBLIC ACCUEILLI

Personnes adressées dans le cadre d'une mesure judiciaire, administrative ou médico-sociale, nécessitant un temps d'évaluation protégé.

CADRE D'HOSPITALISATION

L'unité DALI offre :

- Un environnement sécurisé et adapté, garantissant la dignité, la sécurité et les droits du patient
- Des chambres individuelles et une chambre commune
- Des espaces communs structurés (salle d'activités, salle de soins, lieux de repos)
- Un règlement intérieur clair précisant les droits et obligations du patient
- Un travail de collaboration étroite avec les patients, leurs proches et l'ensemble de leur réseau

La durée de séjour est en lien avec les objectifs de la mesure et les recommandations de l'autorité mandante.

MODALITÉS D'OBSERVATION

L'évaluation repose sur plusieurs axes :

- Observation clinique en situation quotidienne
- Entretiens structurés (psychiatriques, psychologiques, sociaux)
- Échanges informels individuels et communautaires
- Utilisation d'outils d'évaluation validés, si nécessaire
- Recueil d'informations auprès du réseau extérieur (avec accord du patient ou selon cadre légal)

Le travail au sein de l'unité s'articule autour de la philosophie High Intensive Care.

Venant des Pays-Bas, le HIC propose d'accueillir des personnes nécessitant des soins de crise en santé mentale avec une offre de soin axée sur le concept de rétablissement.

Il s'appuie sur une vision de la prise en charge humaine, individualisée, concertée avec le réseau externe et surtout avec une participation/concertation/information permanente du patient rendu actif dans sa prise en charge.

Les principes fondamentaux du modèle :

- Prise en charge précoce et intensive dès les premiers signes de décompensation.
- Soins en binôme (soignant-soigné) avec une posture de co-construction.
- Présence soignante renforcée.
- Évaluation continue du risque avec des outils partagés (Ducher, Yudowski, plans de crise).
- Approche multidisciplinaire (psychiatres, infirmiers, psychologues, pair-aidants...).
- Logique de rétablissement, où le patient est acteur de son soin, même en période de crise.
- Valorisation de l'expérience des usagers > Favorisation de l'intégration de pratiques de pair-aidance.
- Ouverture de la Rooming-in, qui a été mise à disposition afin de pouvoir inclure un proche dans le trajet hospitalier lorsque les indications sont rencontrées.